

Mieux financer les investissements productifs dans la transition agroécologique, c'est possible !

La demande de financement du secteur agricole en Afrique de l'Ouest demeure, de manière générale, considérable et largement insatisfaite. La transition de l'agriculture vers des modes de production plus durables et plus résilients aux changements climatiques ne peut s'accompagner qu'avec des financements renouvelés. Elise Juguet et Eva Haentjens détaillent ici les mécanismes financiers qui fonctionnent et peuvent encourager cette transition, d'après l'étude qu'elles ont menée ensemble pour l'ARAA-CEDEAO sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO.

Développer des activités productives durables nécessite que les acteurs économiques des chaînes de valeur puissent avoir accès aux financements. Il s'agit tout d'abord d'assurer l'accès à des intrants locaux de qualité en investissant dans des unités de production d'engrais organiques, fosses fumières, biométhaniseurs, unités de production de biopesticides, banques de semences et pépinières paysannes, etc. Les méthodes de production agroécologiques impliquent par ailleurs un recours accru au travail et ravivent donc le besoin de financer une mécanisation légère de type motoculteur/charrues attelées ou semoirs, adaptée à l'agriculture familiale. Des investissements sont également nécessaires pour promouvoir la résilience, qu'il s'agisse de systèmes d'irrigation, d'aménagement de terrains ou d'agroforesterie. Enfin, le développement de débouchés valorisants pour les produits agroécologiques est essentiel à la transition. Cela génère des besoins de financement pour l'achat de la production, notamment au niveau d'organisations paysannes, et d'investissement dans des équipements de

stockage et de transformation respectueux des ressources locales et du climat.

Ces besoins spécifiques intensifient les défis du financement de l'agriculture et mettent en lumière les insuffisances de l'offre de financements : manque de financements à moyen-long terme, manque de garanties des acteurs des chaînes de valeur et d'outils de gestion du risque de crédit agricole, manque de maîtrise des pratiques agroécologiques au niveau des institutions financières. L'urgence à promouvoir une transition des modes de production agricoles plaide pour la mise en place de mécanismes financiers adaptés et incitatifs, propres à lever ces contraintes.

Quels outils financiers pour des résultats sur le terrain ?

Les exploitations agricoles familiales, qui représentent la grande majorité des agriculteurs de la zone CEDEAO, sont la première cible à privilégier. Leur accès à une offre de crédit diversifiée et de qualité est un prérequis mais le crédit ne pourra à lui seul assurer le financement de la transition

agroécologique. S'il n'apparaît pas opportun de soutenir des modes de production structurellement déficitaires, la subvention, par exemple sous forme de paiements pour services environnementaux ou de subvention partielle d'équipement, est indispensable sur le terrain pour compenser certains manques à gagner transitoires et rendre les pratiques durables attractives à court terme.

Il est toutefois essentiel de bien articuler la subvention avec l'offre de crédit et de coordonner crédit et accompagnement technique. Ceci suppose un effort renouvelé de dialogue intersectoriel et de partenariat entre secteur financier et développement agricole. Par exemple, des rapprochements entre organisations paysannes et institutions de micro-finance tels qu'entre la Fédération Nationale des Groupements Naam et l'Union des Baorés Tradition d'Épargne et de Crédit au Burkina Faso (Mécanisme 1, cf. encadré) ouvrent la voie à des actions concrètes et durables.

Les petites et moyennes entreprises, en amont et en aval des chaînes de valeur,

Quatre mécanismes financiers innovants pour la transition agroécologique

- Mécanisme 1 :** L'UBTEC est un réseau de caisses mutualistes rurales issues des Groupements Naam, eux-mêmes regroupés au sein de la FNGN. Le partenariat a notamment permis à UBTEC de lancer un produit de crédit au taux d'intérêt plus favorable si l'emprunteur met en place des pratiques agroécologiques sur son champ. <https://irdev.org/3SE11AB>
- Mécanisme 2 :** La SIDI est un fonds d'investissement à impact créé par le CCFD-Terre Solidaire, qui intervient à la fois en dette et en fonds propres. Ses ressources sont un mix de financements pérennes plus ou moins subventionnés : CCFD, épargne solidaire, institutions financières de développement internationales, fondations d'entreprise. <https://www.sidi.fr/>
- Mécanisme 3 :** La Banque Nationale de Développement Agricole du Mali a lancé en 2022 avec l'appui de l'AFD une stratégie climat. Elle consiste notamment en l'élaboration de critères d'éligibilité pour des projets favorables au climat qui peuvent bénéficier de conditions de crédit avantageuses. <https://irdev.org/4bBHS8F>
- Mécanisme 4 :** La Banque Ouest Africaine de Développement, dont l'objectif est de promouvoir le développement équilibré des États membres et de réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest, a lancé en 2021 les premières obligations durables du continent africain. <https://irdev.org/49DSKAX>

DES RAPPROCHEMENTS ENTRE ORGANISATIONS PAYSANNES ET INSTITUTIONS DE MICROFINANCE, COMME AU BURKINA FASO, OUVRENT LA VOIE À DES ACTIONS CONCRÈTES ET DURABLES.

sont également structurantes dans la mise en place de chaînes de valeur durables: en amont, elles sont clé pour donner accès à des équipements et des intrants compatibles avec la transition agroécologique. En aval, elles connectent les producteurs aux marchés, suscitent la demande pour des produits durables et peuvent agir pour une répartition plus équitable de la valeur ajoutée. Elles peuvent aussi servir de relais de financement pour les petits producteurs. En amont des chaînes de valeur, il est nécessaire de financer l'innovation et le développement d'entreprises agroécologiques, par la mise à disposition de ressources à long terme et dotées d'une politique de risque favorable.

La mise à disposition de capital patient (ressources financières investies avec une perspective de rendement sur une période prolongée, plutôt que des gains immédiats) ou de subvention remboursable, proposés par des fonds d'investissement à impact, apparaît particulièrement pertinente. Ceci nécessite toutefois la mobilisation d'investisseurs engagés, et le recours à du "blending" (cohabitation au sein d'un même fonds ou d'une même institution financière de ressources financières variées), comme l'illustre le cas de la Solidarité Internationale pour le développement et l'investissement (Mécanisme 2). En aval, il est possible de proposer une offre de crédit plus avantageuse et l'accès à des garanties pour la transformation et la commercialisation, sous conditions d'approvisionnement durable, sur le modèle des "Sustainability Linked Loans", ces prêts dont les conditions, notamment le taux d'intérêt, sont liées à l'atteinte par l'emprunteur de certains objectifs de développement durable préalablement définis.

Quel rôle pour les États et les politiques publiques ?

Les États peuvent orienter les financements vers des pratiques agricoles durables. Ceci passe par une intégration concrète de la transition agroécologique dans les politiques de financement agricole: allocations budgétaires ciblées (exemple de l'État malien qui subventionne les engrais organiques, p. 6 et p. 39), orientation volontariste des Fonds et banques publiques de développement agricole, à l'instar de la Banque Nationale de Dé-



Une unité de production d'huile de neem (insecticide naturel) soutenue par l'institution de microfinance Assilassimé au Togo, qui a fait partie des études de cas de l'analyse sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO.

E. Juguet

veloppement Agricole du Mali, mise en place de stratégies de finance "verte" à destination du secteur financier dans son ensemble (Mécanisme 3).

Les politiques de finance agricole ont aussi un rôle à jouer pour dé-risquer le financement de la transition et alléger les coûts d'intermédiation. La dotation de fonds de garantie publics, le subventionnement de primes d'assurance et la bonification de taux d'intérêt sont des instruments qu'il est possible de promouvoir à l'échelle nationale pour orienter efficacement les financements.

Les États, banques et fonds publics peuvent enfin être des leviers de mobilisation de ressources alternatives, en premier lieu desquelles la finance climat, encore bien trop peu orientée vers l'agriculture africaine. La Banque Ouest Africaine de Développement, qui a obtenu des accréditations auprès de plusieurs fonds climat et a émis en 2021 ses premières obligations durables, est un exemple inspirant pour les pays de la zone.

Les conditions essentielles pour déverrouiller le financement

Il demeure tout d'abord nécessaire d'accroître l'intérêt des acteurs des chaînes de valeur pour l'agroécologie et de réduire les risques perçus, en renforçant la démonstration de son potentiel, à la fois en termes de sécurité alimentaire et de bénéfices économiques pour les exploitants; mais aussi en promouvant l'accès aux marchés des produits agroécologiques.

En outre, la mobilisation de ressources favorables, et en particulier de fonds climat en faveur de pratiques agroécologiques durables en Afrique de l'Ouest implique d'identifier clairement les objets de financement éligibles et de mettre en place des systèmes de suivi et de mesure d'impact à la fois efficaces et peu coûteux pour les acteurs économiques, qu'ils soient agriculteurs ou financiers. Or, ici encore, la fragmentation des unités de produc-

tion représente un défi. Le subventionnement de systèmes de suivi-évaluation innovants, tirant pleinement parti des technologies digitales et de traitement automatisé des données pourrait avoir un effet significatif sur la mobilisation de ressources en faveur de la transition des exploitations familiales d'Afrique Sub-saharienne.

Si la mesure des externalités positives des modes de production agroécologiques s'avère difficile mais nécessaire pour attirer les financements, il serait également temps de prendre en compte les incidences négatives de l'agriculture conventionnelle (voir par exemple l'analyse des coûts cachés des systèmes agroalimentaires proposée par la FAO en 2023) pour aiguiller de manière plus volontariste les financements, notamment publics, vers une agriculture plus durable. ■

Elise Juguet



Directrice associée du cabinet de conseil HORUS Development Finance, spécialisé en finance du développement et inclusion financière.

Eva Haentjens



Ingénieure en agronomie tropicale chez SalvaTerra, spécialisée sur l'agroécologie, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, ainsi que la gestion durable des ressources naturelles.

EN SAVOIR PLUS :

Étude sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans la CEDEAO. Rapport d'inventaire 2023. <https://irdev.org/49AVoHG>